

L'EXODE DES JUIFS DE MASCARA, UN ÉPISODE DE LA GUERRE ENTRE ABD EL-KADER ET LA FRANCE

Valérie Assan

Les Belles lettres | « Archives Juives »

2005/2 Vol. 38 | pages 7 à 27

ISSN 0003-9837

ISBN 225169420X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-archives-juives-2005-2-page-7.htm>

Pour citer cet article :

Valérie Assan, « L'exode des Juifs de Mascara, un épisode de la guerre entre Abd el-Kader et la France », *Archives Juives* 2005/2 (Vol. 38), p. 7-27.

Distribution électronique Cairn.info pour Les Belles lettres.

© Les Belles lettres. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'exode des Juifs de Mascara, un épisode de la guerre entre Abd el-Kader et la France

VALÉRIE ASSAN



Extrait de la carte de la « Colonie d'Alger » figurant dans l'Atlas des départements de la France, Paris, Dusillion, 1841 (58 x 81 cm).

BNF / Gallica.

Si les Juifs d'Alger se réjouissent de la prise de la ville par les Français en 1830, et si la victoire française annonça pour eux la fin du régime arbitraire infligé depuis plusieurs siècles par le pouvoir turc, 1830 ne fit pas événement de la même façon sur tout le territoire algérien. Dans l'intérieur, et en particulier dans l'Ouest, les tribus arabes,

elles aussi opprimées par le pouvoir ottoman, attendaient ce signal pour se révolter. Elles attaquèrent les garnisons de Turcs et de Couloughlis ¹, qui furent assiégées et contraintes de se retrancher pour échapper au massacre ². Loin de tirer parti de l'anarchie qui s'ensuivit, les gouverneurs français menèrent des politiques contradictoires, ce qui laissa le temps de s'organiser à l'opposition arabe, largement soutenue par le sultan du Maroc ³. C'est dans ce contexte qu'Abd el-Kader parvint à fédérer l'opposition arabe aux milices turques. Le traité Desmichels (26 février 1834) reconnut à l'émir ⁴ la souveraineté sur tout le beylik de l'ouest. Mais la France entendait bien faire du chef arabe un vassal ; les hostilités reprirent donc, et s'intensifièrent jusqu'à la reddition d'Abd el-Kader en 1847.

Dans la guerre longue et meurtrière qui opposa celui-ci à la France, quel fut le sort des Juifs de l'Ouest algérien ? Loin d'affranchir les Juifs des taxes, corvées et mesures vexatoires qui étaient leur lot, l'émir n'hésita pas à les renforcer, en particulier après la reprise des hostilités en 1835 ⁵. En effet, Abd el-Kader a alors besoin des Juifs qui jouent un rôle économique et financier de premier plan dans la région : outre les contributions exceptionnelles qu'il impose ⁶, il utilise des intermédiaires juifs pour le commerce et le ravitaillement en armes. Ce sont encore des Juifs qui confectionnent les tentes destinées à ses troupes et, sans doute, sont chargés de battre monnaie, une activité interdite aux musulmans, dans la ville de Tagdempt ⁷. Les Juifs, comme les autres composantes de la population, se trouvent ainsi forcés de contribuer à l'effort de guerre, dans tous les lieux contrôlés par Abd el-Kader. En outre, entre 1835 et la victoire définitive de la France sur l'émir en 1847, plusieurs villes de taille moyenne, comme Tlemcen et Mascara, passent aux mains des Français, avant d'être reprises par Abd el-Kader. La situation des Juifs, des Couloughlis et des Arabes ralliés aux Français devient alors critique. La population civile se trouve prise dans le feu des combats et les Juifs, soupçonnés de sympathies pour la France, sont massacrés par les Arabes. On peut mesurer ce phénomène à travers l'exemple de la population juive de Mascara, qui subit directement les violences de la guerre.

Les sources concernant l'expédition de Mascara

Plusieurs relations de l'expédition de Mascara donnent la vision française des événements. On doit distinguer d'abord une série de récits

« sur le vif », effectués par certains acteurs ou témoins de la campagne. Parmi ceux-ci, des comptes rendus plus ou moins concis parus dans la presse officielle ⁸. On peut les attribuer à Adrien Berbrugger, cet érudit qui était alors le secrétaire particulier du maréchal Clauzel, et qui accompagna plusieurs expéditions militaires dans le but de recueillir des manuscrits arabes, qui constituèrent par la suite le premier fonds de la bibliothèque d'Alger. Il rédigea également pour Clauzel un rapport détaillé, daté du 14 décembre 1835 et envoyé au ministre de la Guerre ⁹. Berbrugger écrivit enfin un ouvrage de 96 pages, relation très précise des événements, publiée en 1836, et tout aussi officielle puisqu'elle vise à faire l'éloge de Clauzel, alors en butte aux critiques des milieux politiques. En contrepoint, on trouve un autre récit rédigé immédiatement après le déroulement des faits, d'un ton plus personnel, et qui donne une version moins glorieuse des exploits de l'armée française : la lettre envoyée au maréchal de Castellane par le capitaine Forey ¹⁰. S'ajoutent à cela des relations rédigées plusieurs années après les événements : celle d'Eugène Pellissier de Reynaud, officier qui fut également un chroniqueur de la guerre de conquête assez honnête pour passer pour une source sûre ¹¹ ; les souvenirs du capitaine Blanc, qui eut son baptême du feu sur la route de Mascara ¹² ; enfin, le texte rédigé par le duc d'Orléans et publié par ses fils ¹³.

L'expédition de Mascara Le 7 décembre 1835, le maréchal Clauzel prenait la ville de Mascara. Cet épisode de la conquête de l'Algérie est bien connu pour plusieurs raisons qui ont directement trait au conflit entre la France et Abd el-Kader. L'expédition de Mascara se situait à un moment charnière de la guerre : l'armée française venait de subir une cuisante défaite à la Macta (28 juin 1834) ; le maréchal Clauzel, qui avait précédemment exercé les fonctions de gouverneur général, se trouvait nommé une seconde fois, avec la tâche de lancer une offensive décisive contre l'émir.

Mascara était un site stratégique à plus d'un titre. Cette ville, distante de vingt lieues (environ 80 km) d'Oran, était sous la Régence ottomane le fief des Douairs et des Smélas, tribus *makhzen* ¹⁴ chargées de lever l'impôt dans le beylik ¹⁵. Ces tribus détenaient encore en 1835 la moitié des immeubles de la ville ¹⁶. De ce fait, Mascara et ses environs avaient été, tout au long du XVIII^e siècle, le lieu de révoltes des tribus soumises et des Couloughlis. Investi du titre d'émir, Abd el-

RELATION

Officielle et circonscrite sur les événements les plus remarquables qui ont eu lieu en Afrique. — Prise de la ville de Mascara. — Combats livrés aux Arabes par l'armée Française, commandée en personne par S. A. R. le duc d'Orléans.



Relation officielle et circonscrite sur les événements les plus remarquables qui ont eu lieu en Afrique. Prise de Mascara. Combats livrés aux Arabes par l'armée française, commandée en personne par S.A.R. le duc d'Orléans, Paris, Impr. de Chassignon, sans date. BNF.

Kader avait installé son quartier général dans l'ancien palais des beys, décrétant Mascara « ville sainte ». Mascara constituait aussi un enjeu économique : la dépopulation d'Oran et de Mostaganem, une fois conquises par les Français, avait favorisé le développement des activités commerciales dans la ville¹⁷.

En attaquant Mascara, le maréchal Clauzel cherchait donc à frapper Abd el-Kader dans son repaire, et il espérait faire basculer dans le camp de la France nombre de tribus arabes qui ne savaient quel parti tenir¹⁸. Il amenait même avec lui Ibrahim, un bey qu'il avait nommé, et qu'il comptait installer dès la prise de la ville. Le fils aîné de Louis-Philippe, duc d'Orléans, participait à la campagne militaire, si bien que le roi et les milieux politiques gardaient leurs regards tournés vers cette expédition. L'armée, forte de dix mille hommes, avait aussi à sa tête de prestigieux officiers : les généraux Oudinot, Perrégaux, d'Arlandes, et le colonel Combes.

Retenons dès à présent que tous les documents témoignent de l'effroi des militaires français devant le sort subi par les Juifs qu'ils trouvèrent dans la ville. Tout d'abord, en entrant dans Mascara, à la tombée de la nuit, sous une pluie battante, l'armée française découvre une cité désertée par les Arabes, mais aussi de nombreux cadavres, des blessés, des maisons pillées :

Les habitants avaient abandonné de gré ou de force leurs maisons qui, par le désordre qui y régnait, attestaient la précipitation avec laquelle les habitants avaient fui. Les meubles brisés et jonchant le parquet, les ustensiles de ménage dispersés dans les cours, tout annonçait un pillage auquel il est probable que s'étaient livrés les Arabes. Les Juifs seuls étaient restés, mais non pas sans avoir éprouvé les effets de la cruauté et de la vengeance de ces barbares qui s'étaient portés à tous les excès contre ces malheureux. Leurs cadavres jon-

chaient les maisons et les rues. Des puits en étaient pleins, d'où l'on entendait sortir des gémissements d'infortunés qui n'étaient pas encore morts. Ni l'âge ni le sexe n'avaient été respectés par ces cannibales : des vieillards et des femmes avaient été tués ; sept ou huit cents de ces malheureux, la plupart blessés, survécurent au massacre et vinrent implorer la générosité du vainqueur¹⁹.

Les Français sont donc accueillis comme des libérateurs²⁰. Malgré le *shabbat*, certains Juifs vendent de quoi manger aux soldats affamés²¹.

Il apparaît rapidement que les tribus arabes ont décidé de s'en prendre aux Juifs, face à la défaite imminente :

En apprenant que notre armée a forcé le passage de Sidi-Embarek ; que, par conséquent, elle n'est plus qu'à quelques heures de Mascara, sans se préoccuper des dispositions que l'émir a pu prendre pour couvrir sa capitale et pour y combattre, les Hachems, les Gharabas, les Beni-Chougrân, tous les individus des tribus voisines qui n'ont pas suivi leur sultan, fondent sur la ville, comme autant d'oiseaux de proie, et, sous prétexte qu'il ne faut pas laisser tomber les richesses qu'elle contient, et les approvisionnements que leur maître y a accumulés, entre les mains des chrétiens, ils la mettent eux-même au pillage. À la nouvelle qu'ils ont été devancés dans cette œuvre de dévastation par leurs frères des tribus, les contingents qui marchent avec Abd-el-Kader se débandent aussitôt pour prendre part à la curée, et l'émir demeure avec ses deux bataillons d'infanterie régulière et deux cents cavaliers environ. Abd-el-Kader, suivi de ces faibles débris de son armée, vole à Mascara, espérant rappeler à leur devoir les hommes qui l'abandonnent. Efforts inutiles ! il assiste au désarmement de ses soldats, au pillage des magasins²².

Mais si une partie de la ville a été détruite par les Arabes, les Français vont lui porter le coup de grâce : comme on l'a indiqué plus haut, Clauzel prend l'incompréhensible décision de faire retraite, malgré une victoire aussi facilement acquise, malgré aussi les richesses dont dispose encore la localité :

Malgré les différents pillages exercés dans cette malheureuse ville, on pouvait se convaincre en parcourant les maisons abandonnées que les habitants devaient jouir en général d'une certaine aisance. Presque partout on trouvait d'énormes paniers en sparterie, ayant la forme et la dimension de nos grandes fontaines en grès de France et remplis d'un blé magnifique ainsi que d'orge. Il y avait en outre du bois, du charbon, des olives, des gâteaux de figues ayant la forme de nos grands fromages de Gruyère²³.

Afin de nuire à Abd el-Kader, réfugié à Cacherou, à quelques lieues seulement, l'armée française détruit les munitions trouvées et incendie les maisons restantes.

Les Juifs sont donc doublement menacés : privés de leur logement et de leurs ressources, ils ont tout à craindre du retour des Arabes qui les prendront encore pour boucs émissaires. Dès qu'ils apprennent

que les Français vont quitter la ville, les Juifs viennent supplier Clauzel de les emmener avec lui. De fait, peu de temps après la retraite de l'armée française, Abd el-Kader réinvestit les lieux. Organisant le territoire qu'il contrôle en huit *khalifaliks* ²⁴, il installe Moustapha ben Thamy, son beau-frère, à la tête du gouvernement de Mascara ²⁵.

La retraite vers Mostaganem On peut s'étonner que le maréchal commandant l'expédition ait si facilement acquiescé à la demande des Juifs, dans la mesure où les familles juives, nombreuses, risquaient de retarder la marche des troupes déjà éprouvées par la faim et les mauvaises conditions climatiques qui rendaient le chemin boueux au point d'être impraticable, y compris pour des soldats aguerris. Clauzel n'était pas favorable aux Juifs du pays en général, et les considérations que l'on appelle aujourd'hui humanitaires étaient bien éloignées des priorités des officiers en campagne. Peut-être faut-il imaginer que la présence du duc d'Orléans eut une influence déterminante, le maréchal Clauzel ayant cherché à donner de son armée une image de magnanimité, au moment où, à Paris, on s'interrogeait à la Chambre pour savoir s'il fallait laisser agir des soldats qui, selon la rumeur, commettaient les pires atrocités.

On peut même avancer que le duc d'Orléans regarda les réfugiés avec une certaine bienveillance, et que son attitude eut un impact sur Clauzel. En effet, le récit de cette campagne que fit plus tard le fils du roi montre qu'il vit dans la marche des Juifs de Mascara un nouvel Exode des Hébreux, et que sa pitié et sa sympathie pour des familles dans lesquelles il vit le malheur d'un peuple pesèrent dans le choix de les emmener :

La colonne ramenait un millier de juifs de Mascara, échappés au massacre. Cette lamentable caravane, près de périr de fatigue et de froid, ne pouvait plus avancer. Les vieillards roulaient défigurés dans les précipices, où ils paraissaient une avalanche de boue ; des femmes, drapées comme les juives de la Bible, tombaient affaissées sous le poids de leurs enfants, qu'elles ne pouvaient ni abandonner, ni sauver ; des chameaux portant des familles entières s'abattaient des quatre membres, et restaient enfoncés dans la glaise, où eux et leur charge disparaissaient pour ne plus présenter qu'une masse sans forme et sans couleur. Le psaume du retour de la captivité, chanté d'une voix nasillarde par ces malheureux enfants d'Israël, semblait un appel à un dévouement qui ne leur fit point faute ²⁶.

Comme ces lignes en témoignent, le duc d'Orléans vit dans les Juifs de Mascara une image du Juif présente dans l'imaginaire collectif, celle des Hébreux de la Bible ; cela n'étonnera pas si l'on considère que depuis plusieurs décennies, en France, une partie de la réflexion intel-

lectuelle et des débats s'articulait autour des apports respectifs des différents peuples de l'Antiquité à la Civilisation. Ainsi, s'était élaborée une image figée du peuple juif des temps anciens, au moment même où les Juifs commençaient à s'intégrer dans la société française ²⁷.

En décidant de marcher aux côtés des troupes françaises, les Juifs de Mascara s'apprêtaient à effectuer dans des conditions exécrables un trajet d'environ 80 kilomètres, en terrain montagneux pour une partie ²⁸, et sur un sol argileux entièrement détrempé par les pluies. Les plus riches louèrent aux soldats des chameaux pour transporter leurs effets ²⁹. Mais il s'avéra par la suite que ces animaux, incapables de cheminer en terrain boueux, tombaient dans les ravins. S'ajoutaient à cela les nuits passées au bivouac, ainsi que le danger d'être attaqués, dépouillés et assassinés par les Arabes si l'on se risquait à traîner à l'arrière-garde. Enfin, selon Berbrugger, les réfugiés auraient en outre été victimes de la malhonnêteté des Juifs qui accompagnaient l'armée – sans doute dans le but de commercer avec les soldats : leur ayant confié des bijoux et de l'argent, pleins d'une confiance aveugle dans leurs coreligionnaires, les réfugiés auraient été dans l'incapacité de se faire restituer leurs biens par la suite ³⁰. Au milieu de ces difficultés, les exilés trouvèrent pourtant aide et protection auprès des soldats de l'armée française, selon la plupart des témoignages :

Heureusement que nos soldats sont aussi généreux qu'ils sont braves ; ils adoucissent autant que possible de si grandes misères ; non seulement des cavaliers mirent des femmes et des enfants sur leurs chevaux, mais les fantassins et surtout les zouaves qui formaient l'arrière-garde, n'hésitèrent pas malgré leur fatigue et la difficulté qu'ils avaient eux-mêmes à marcher, à prendre aussi des enfants sur leur épaules et sur leurs sacs alourdis cependant par 150 cartouches ; car il avait fallu soulager les chameaux qui portaient les munitions de guerre ³¹.

Le capitaine Forey, pourtant, montre l'armée sous un jour moins glorieux et suggère même que les Juifs furent abandonnés, trahis par l'armée française dont ils attendaient le salut. En effet, le 10 décembre, le maréchal Clauzel, voyant que l'arrière-garde risque de se couper du gros des troupes à force d'adapter son pas à celui des émigrants, ordonne de hâter la marche.

Cet ordre, que l'on peut regarder comme barbare, fut un véritable signal pour abandonner les habitants de Mascara. Chaque soldat ayant hâte de sortir promptement de ces horribles montagnes marcha pour son propre compte, le plus vite possible ; bientôt le désordre, résultat inévitable de l'ordre donné, se mit dans les rangs et fut porté à son comble par les mélanges des compagnies, des bataillons et des régiments.

Au milieu de ce désordre qui fit de la marche une véritable déroute, des scènes de toute nature, plus affligeantes, plus terribles même les unes que les autres, vinrent frapper nos regards attristés. Ici, c'est un vieillard à barbe blanche qui, tombé dans la boue, appelle en vain à son secours et, les mains élevées vers le ciel sourd à ses prières, attend une mort plus affreuse que celle qu'il voulait éviter à Mascara³².

Combien périrent durant ce voyage ? Impossible de l'établir avec précision. On sait seulement qu'une partie des exilés s'arrêta à Mostaganem le 12 décembre, tandis que d'autres continuèrent le voyage aux côtés de l'armée française jusqu'à Oran, où ils arrivèrent le 21 décembre.

Réactions parisiennes Les articles parus dans la presse officielle, la relation détaillée de l'expédition publiée par Berbrugger et, comme on peut l'imaginer aisément, les récits faits dans les salons parisiens par le duc d'Orléans qui venait de prendre part aux combats trouvèrent un véritable écho dans la capitale. Dix ans plus tard, c'est précisément cet épisode du sauvetage des Juifs de Mascara que Louis-Philippe évoquait en présence d'Albert Cohn, témoignant de sa propre émotion et de celle de son fils³³. Cette bienveillance contrastait avec l'image que se faisaient les milieux politiques et la presse des Juifs du Maghreb. L'opposition, en particulier, reprochait au gouvernement et aux officiers de donner aux Juifs un rôle trop important dans la conquête française, par leurs fonctions d'intermédiaires. Car, à n'en pas douter, les Juifs agissaient, selon eux, en fonction de leur cupidité et non pour défendre l'intérêt de la France³⁴. On peut se risquer à affirmer que le spectacle des Juifs de Mascara contribua à contrebalancer l'image négative du Juif du Maghreb dans l'entourage du pouvoir, y compris chez les non-Juifs. Leur détresse donna sans doute du crédit au discours développé dans les années 1830 et 1840 par les partisans de la régénération des Juifs d'Algérie.

C'est sans doute à la fois la presse officielle et le duc d'Orléans qui amenèrent James de Rothschild à se pencher sur le sort des Juifs de Mascara. En mars 1836, il fit parvenir en son nom propre et en celui de son frère Salomon un secours de dix mille francs³⁵, destiné aux Juifs de Mascara et de Tlemcen³⁶. Afin de répartir entre les réfugiés la somme à distribuer, l'administration française dressa notamment la liste des familles venues de Mascara dans les deux villes de Mostaganem et Oran. Ces documents, conservés au Centre des archives d'outre-mer, consti-

tuent pour nous une source précieuse par les renseignements précis qu'ils procurent : en tout, 151 noms de chefs de famille sont répertoriés, suivis de la composition des familles (soit en tout 527 individus), de l'âge des individus, de leurs moyens d'existence, de la profession exercée par le chef de famille à Oran ou à Mostaganem, mais aussi avant le départ de Mascara ; on trouve aussi une estimation des pertes subies, ainsi que le montant du secours à accorder ³⁷.

Du côté des réfugiés Ces deux listes ont été dressées à la fin de l'année 1836, soit un peu moins d'un an après la fuite de Mascara sous la conduite de l'armée française. Constatons d'abord qu'une partie importante de la population a quitté Oran et Mostaganem entre la fin de l'année 1835 et l'automne 1836 : en tout, 527 individus sont recensés (Mais certains enfants sont nés après le mois de décembre 1835), soit 278 à Oran et 249 à Mostaganem. Nous perdons donc ici la trace d'au moins un tiers de la population exilée. Un certain nombre d'individus ont péri pendant le voyage, comme on l'a vu précédemment. Quant aux survivants, on peut faire l'hypothèse qu'une partie d'entre eux sont retournés à Mascara : en 1839, la population juive de la ville est estimée à 240 personnes selon le capitaine Daumas, consul français à Mascara ³⁸. Une remarque émanant de l'administration qui a effectué le recensement des Juifs exilés à Oran vient encore renforcer cette hypothèse : Jacoub Boasiz, âgé de 34 ans, qui était un « négociant assez riche » à Mascara, s'est réfugié à Oran, où il s'est installé avec sa femme et leurs quatre enfants. Il a d'abord subsisté en cueillant des fruits et en coupant du bois, avant de repartir. Sa femme, demeurée seule, « fait des bonnets de laine et gagne 12 sols par jour ³⁹ ».

Les individus demeurés à Oran et Mostaganem sont majoritairement des enfants (272 sur 527), mais il faut retrancher de ce chiffre quelques nourrissons nés après l'exode. Les personnes âgées sont minoritaires (40 ont 50 ans et plus) ; enfin, la population adulte est majoritairement féminine (152 femmes contre 103 hommes). Notons que plusieurs enfants, orphelins de père et de mère, sont signalés comme mendiants ; ils sont âgés de 8 à 15 ans. Réfugiés dans les villes qui les accueillent, les Juifs se sont regroupés dans quelques rues. À Mostaganem, où ils ont été recensés maison par maison, ce sont les rues de l'hôpital, Abdallah, des cigognes, la place du marché, l'impasse

de la manutention, la Grande Rue. À Oran, les Juifs se sont installés dans les rues situées entre le Château-Neuf et le fort Saint-André. Ils ont rejoint là leurs coreligionnaires : cet espace avait été attribué aux Juifs par le bey de Mascara en 1792, lorsqu'il s'était installé dans la ville ⁴⁰. Dans ces nouveaux lieux de résidence, les hommes comme les femmes ont dû changer d'activité, à la fois en raison de la concurrence des Juifs oranais, et parce que les artisans ont perdu leurs biens et leurs outils de travail. C'est le cas, en particulier, des nombreux orfèvres et bijoutiers. Citons, parmi d'autres, Haïm ben Aioun, âgé de 43 ans, marié et père de 6 enfants âgés de 5 mois à 16 ans : bijoutier « à son aise » à Mascara, il est devenu ferblantier à Mostaganem ⁴¹. D'une manière générale, l'exil a considérablement appauvri et précarisé la population concernée, ce qui tend à accréditer l'hypothèse qu'une partie des ces Juifs ont cherché à retourner à Mascara.

Si l'on dépouille systématiquement les renseignements recueillis sur les seuls Juifs réfugiés à Oran, la même constatation s'impose (voir tableau p. 22). Les bijoutiers et les négociants, qui constituaient l'élite commerçante de la communauté juive de Mascara, privés des biens qu'ils ont perdus dans leur ville d'origine ou pendant le voyage, se trouvent dans la gêne et souvent même dans la misère. Plusieurs bijoutiers sont devenus mendiants. Les mendiants, au nombre de 22, et les professions les plus humbles (15 hommes sont domestiques, porteurs d'eau et portefaix), représentent les 2/3 de la population masculine adulte. Sur 58 hommes, 48 ont dû changer de profession et même souvent de domaine d'activité ; deux tailleurs, trois marchands ou négociants, un revendeur, et trois bijoutiers entrés au service d'un patron comme garçons bijoutiers ont pu garder leur ancien métier. S'ajoute à cela un homme qui vivait aux frais de la communauté, recensé comme mendiant à Oran. Quant aux femmes, elles se trouvent particulièrement fragilisées par les événements dramatiques (voir tableau p. 23). Toutes celles qui sont recensées sous leur nom de famille sont isolées et considérées comme chefs de famille. La majorité d'entre elles, privées des revenus de leurs maris, tués ou enlevés par Abd el-Kader, sont tombées dans la mendicité.

En fait, on peut affirmer que ces Juifs ont tout perdu et qu'il leur faut recommencer une nouvelle vie : les sources que nous avons étudiées comportent une estimation par l'administration française des pertes matérielles subies par les réfugiés. Pour la seule ville d'Oran, ces

pertes en immeubles, mobilier, effets, bijoux, marchandises et argent sont évaluées à 117 430 francs. Or, les secours distribués de la part des Rothschild à cette population sont loin de pouvoir compenser les dommages matériels : 278 individus se partagent 3 000 francs, chaque famille recevant des mains de l'administration française une somme comprise entre 15 et 80 francs.

La vie juive à Mascara Les états nominatifs des Juifs demeurant à Oran et Mostaganem en 1836 nous racontent aussi une autre histoire, celle du passé récent de cette population qui vient de subir une importante fracture. Et pour commencer, ces documents donnent une véritable photographie de la communauté au moment où elle était encore installée à Mascara, dans le *mellah* ⁴².

On trouve d'abord les métiers exercés à Mascara par les chefs de famille recensés, et ce qui frappe en premier lieu est la grande variété de ces activités. On peut y voir un signe du repliement d'une communauté sur elle-même au sein du *mellah* : deux rabbins, un maître d'école, un savetier, un ferblantier, un barbier et un perruquier, un boulanger, des marchands de comestibles, plusieurs bouchers, par exemple. On constate aussi la forte présence de métiers spécialisés, qui réclament un savoir-faire particulier, dans lesquels on sait que les Juifs excellaient alors dans tout l'Ouest algérien : orfèvrerie et métiers du textile (cardeurs, tailleurs, brodeuses)⁴³. Certaines activités témoignent directement des contacts des Juifs avec la population musulmane de la ville et de la région : l'un est fabricant de *haïks* ⁴⁴, un autre fabricant de tabac à priser, un autre est l'orfèvre d'Abd el-Kader, tel autre négociant au service de l'émir, un autre, enfin, est employé à la mosquée ; plusieurs femmes confectionnent des bonnets de soie pour l'usage des femmes arabes.

Remarquons enfin le clivage entre une petite élite riche, vivant de commerce et parfois même de rentes, et la masse des travailleurs. Les Juifs, comme les Maures et les Couloughlis, contribuent alors à la vitalité économique de la ville de Mascara ⁴⁵. Mais ceux qui sont désignés comme négociants sont bien peu de chose en comparaison des négociants juifs que l'on trouve, à la même époque, dans les ports d'Oran et Alger, et dont l'activité économique s'effectue au plan international. À Mascara, ville moyenne de l'intérieur, c'est au niveau local et régional que le commerce est pratiqué ⁴⁶.

On retrouve encore dans les sources étudiées divers aspects déjà bien connus de la vie juive dans les communautés du Maghreb au moment de la conquête française. Nous ne les étudierons pas en détail : la liste des prénoms (soit 527 personnes) fait apparaître un usage très fréquent des prénoms arabes (Messaoud, Sultana, Nejma...) aux côtés des prénoms bibliques ⁴⁷. Quant aux patronymes, ils sont le plus souvent d'origine arabo-berbère (Benguigui, Benichou, Bousaglou, Edderaï, Sebban, Toati...) et dans une moindre mesure d'origine hébréo-araméenne (Bensoussan, Chiche...) ⁴⁸. Un grand nombre de patronymes se retrouve fréquemment au Maroc, ce qui n'étonnera pas étant donné la proximité de la frontière marocaine. Il s'agit bien de la même aire culturelle. La mention du lieu de naissance indique qu'une petite minorité sont nés au Maroc, mais que la grande majorité de ces 151 individus sont nés à Mascara (99, soit les deux tiers) ou dans les villes environnantes – le plus souvent à Tlemcen et Oran. On peut donc en conclure que la communauté juive de Mascara était jusque-là assez homogène, et que s'il y a eu des mouvements d'immigration depuis le Maroc, ils remontent le plus souvent aux générations précédentes. Notons pour finir que nous avons trouvé trois cas de polygamie ⁴⁹, ce qui confirme que cette pratique continue à exister mais reste marginale, comme l'ont clamé par la suite les partisans de la régénération des Juifs d'Algérie ⁵⁰.

Enfin, on ne saurait décrire la vie juive à Mascara au milieu des années 1830 sans évoquer les deux rabbins qui apparaissent dans les documents de l'administration française ⁵¹. Nessim Touenis, âgé de 57 ans en 1836, né à Mascara, est devenu le grand rabbin ⁵² de Mostaganem, depuis qu'il s'est installé dans cette ville. L'une de ses femmes, Rebecca, a été tuée à Mascara, où il a lui-même laissé une maison et son argent. Il lui reste sa seconde femme, Anna, âgée de 18 ans, ainsi que deux enfants, âgés de 6 ans et de 5 mois. Il subvient également aux besoins matériels d'une femme isolée, dont le mari, tailleur de son vivant, est mort du choléra. S'est également réfugié à Mostaganem un rabbin plus jeune, Salomon Eli. Agé de 25 ans, il a avec lui son épouse, âgée de 15 ans, ainsi que sa mère et sa belle-mère. Vivant de sa fortune et de celle de sa femme à Mascara, il a tout perdu ; ce sont sa mère et sa belle-mère qui assurent à la famille un revenu en confectionnant des bonnets de soie.

Une communauté disloquée Les deux documents que nous avons étudiés révèlent à quel point la communauté juive de Mascara a été touchée par la guerre entre Abd el-Kader et l'armée française, au cours des mois précédents. Comme on l'a vu plus haut, une partie de la population – hommes, femmes et enfants – a été tuée lors du pillage effectué le 6 décembre 1835 et dans la nuit qui suivit. Mais les hommes de l'émir ont également procédé à des enlèvements quelques mois plus tard ⁵³. Si l'on additionne les données pour les deux villes de Mostaganem et Oran, on recense 5 hommes, 6 femmes et 2 enfants tués par « l'ennemi », 16 hommes, 4 femmes et 9 enfants enlevés par Abd el-Kader, 3 adultes déclarés morts pendant la retraite, dont 1 tué par les Arabes ⁵⁴. Comparons ces chiffres avec les récits des officiers qui participèrent à l'expédition, et l'on verra qu'ils sont certainement très inférieurs au nombre probable de disparus.

Dans quel but de nombreux Juifs ont-ils été enlevés ? Ce sont majoritairement des hommes qui ont été emmenés par les troupes de l'émir, mais aussi quelques femmes et enfants. À la même période, des otages sont pris tant du côté français que du côté arabe ; on le sait précisément par l'échange de prisonniers qui fut organisé par Mgr Dupuch, évêque d'Alger, et qui aboutit partiellement le 19 mai 1841 dans les environs de Boufarik ⁵⁵. Mais point de Juifs parmi les prisonniers échangés. Leur sort n'intéressait pas les Français au point de constituer un moyen de chantage pour l'émir. En fait, on peut trouver deux motifs à ces prises d'otages. Tout d'abord, certains artisans juifs travaillaient pour Abd el-Kader, en particulier pour la confection de tentes ⁵⁶. Ils furent certainement emmenés avec lui, de gré ou de force, parce qu'il souhaitait les garder à son service. Mais surtout, l'enlèvement fut, comme le massacre, l'une des mesures de rétorsion utilisées pour punir une population accusée de trahir la cause arabe.

Quant aux Juifs réfugiés à Oran et à Mostaganem, y demeurent-ils durablement dans les années qui suivent, malgré des conditions matérielles si difficiles ? Une partie d'entre eux ont cherché à revenir à Mascara, alors même que la ville avait été reprise par Abd el-Kader, selon le témoignage du capitaine Daumas, consul français à Mascara ⁵⁷. Les Juifs de la région doivent en fait choisir entre le déracinement et la pauvreté qui s'ensuit, et l'opportunité de retrouver une place dans l'économie du territoire contrôlé par l'émir. On relève ainsi, dans la correspondance de Daumas, plusieurs traces d'allers-retours des Juifs

de la région entre Oran et Mascara. Ainsi, le 14 juillet 1839 : « Je m'empresse de vous rendre compte qu'il est venu depuis peu à Mascara beaucoup de Juifs d'Oran sans passeports. Ces gens-là s'exposent ⁵⁸. » En effet, ceux qui font ce choix retrouvent les aléas d'une existence soumise à l'arbitraire du pouvoir arabe mis en place par Abd el-Kader, qui perpétue la tradition ottomane de vexations à l'encontre des Juifs :

Dans la province d'Oran, il y a beaucoup de Juifs qui, presque tous, habitent les villes. Ce sont eux qui sont dépositaires de l'industrie. Ils travaillent l'or et l'argent, argentent les éperons et les étriers, cardent la laine, vendent des cotonnades, confectionnent des vêtements pour l'armée et des coiffes brodées en soie pour les femmes. On leur accorde, en échange, une espèce de protection, mais entourée de tant d'injustices et d'outrages, qu'elle n'est vraiment supportable que par des gens abrutis par une longue servitude. Quand ils payent le tribut, qui leur est imposé, leur chef, en le remettant, prend une attitude suppliante, tend la joue et celui qui est délégué pour le recevoir, lui donne un soufflet au nom de la foi. Quand on pend, on prend de force les deux premiers juifs, que l'on rencontre et on les force de servir d'exécuteurs. Joignez à cela, qu'ils ne peuvent chausser leurs savates, porter la couleur verte dans leurs vêtements, se vêtir de burnous blancs, monter sur des chevaux autrement qu'avec des bâts et vous aurez la mesure des avanies dont on les accable, malgré la loi qui dit pourtant que, du moment où le Juif paye le tribut et n'élève jamais la voix avec le Musulman, il a droit à sa protection.

Eh bien ! malgré cet état d'abjection, croirait-on que les Juifs préfèrent, en général, la domination arabe à la nôtre, puisque tous les Juifs enfuis de Mascara lors de notre entrée dans cette ville, y sont revenus, ce qui ne peut s'expliquer que par l'amour de ces malheureux pour l'argent et les facultés qu'ils ont pour tromper les Arabes. En effet, ils ne pouvaient lutter contre notre industrie, tandis qu'ici, ils ont un alliage épouvantable dans la confection des bijoux et que, comme ils le disent très bien, ils se vengent des Arabes en tendant le dos et en leur volant leur argent. L'Émir sent qu'ils lui sont nécessaires et cherche à en attirer le plus possible ⁵⁹.

En effet, outre l'artisanat et le commerce, les Juifs procurent alors aux Arabes des armes françaises ⁶⁰. De nombreuses anecdotes rapportées par le capitaine Daumas montrent les dangers de toutes ces activités : les Juifs sont régulièrement en butte aux expulsions, aux vols et aux assassinats sur les routes ⁶¹. Une autre source confirme indirectement l'hypothèse selon laquelle beaucoup de Juifs de Mascara cherchent rapidement à retourner dans leur ville. On sait en effet qu'en 1838 plus de 3 000 Juifs quittent les villes de Tlemcen et de Mascara en raison de la guerre, ce qui implique qu'ils s'y sont installés quelque temps plus tôt ⁶².

Il faut par conséquent imaginer, à la fin des années 1830, une succession d'allers-retours entre Oran, Mascara, et sans doute aussi d'autres villes de la région. Et quand, le 30 mai 1841, la ville de Mascara est définitivement prise par Bugeaud, les Juifs se retrouvent otages de la guerre.

En 1841, après la prise de Tlemcen et de Mascara par les Français, Abd-el-Kader obligea un grand nombre des juifs de ces villes à le suivre dans l'intérieur du pays. Beaucoup d'autres furent massacrés par les Arabes, tous leurs biens furent pillés. Poursuivi par les Français, l'Émir se vit forcé, dans sa fuite, d'abandonner ses prisonniers juifs, mais ceux-ci furent rencontrés par une colonne composée de Français et d'Arabes soumis, qui les prirent pour des ennemis et les tuèrent en grand nombre. Au commencement du mois d'avril 1842, environ 4 000 de ces pauvres captifs vinrent à Oran, mourants de faim et de fatigue⁶³.

On retiendra donc que la population juive de Mascara, de même que celle de Tlemcen, s'est trouvée ballottée et amoindrie par plusieurs années de guerre entre la France et Abd el-Kader. Cette communauté, une fois la domination française établie, a tardé à se reconstituer : 320 individus en 1843, 345 en 1851⁶⁴. C'est l'itinéraire de certains individus qui donne une idée de la relative continuité de la communauté malgré l'exil, la forte mortalité et les bouleversements politiques. Ainsi, né au Maroc, Aggo Emslem, âgé de 36 ans en 1836, était jusqu'en décembre 1835 orfèvre au service d'Abd el-Kader, signalé comme « fort riche » et propriétaire de deux maisons. Il a dû s'exiler à Mostaganem avec sa femme et leurs sept enfants. En 1850, il est devenu l'un des deux délégués consistoriaux de la communauté juive de Mascara⁶⁵.

Sur le plan régional, les événements que nous venons d'évoquer font partie d'une redistribution plus générale de la population juive entre les différents centres urbains. En effet, alors que Tlemcen abritait la communauté juive la plus nombreuse de l'Ouest algérien pendant l'occupation d'Oran par les Espagnols⁶⁶, dans la période qui suit, et surtout à partir de 1830, Oran devient un refuge pour les Juifs de toute la région. On a pu observer que c'est surtout la mobilité et donc la précarité des conditions d'existence qui caractérise la population juive de l'Ouest algérien dans les années 1830 et 1840 ; ce sont surtout les apports du Maroc qui vont durablement gonfler la population juive, en particulier à Oran, et ce, bien avant l'immigration bien identifiée de 1859-1860. Ainsi, s'opère un mouvement complexe décrit par Jacques Taïeb pour toute l'Algérie :

Durant vingt ans, ces désordres [violences de la guerre et épidémies de choléra en 1835 et 1851] semblent avoir fait, au moins, 6 000 victimes, soit plus que l'accroissement naturel. Mais dans le même temps, s'étaient établis en Algérie plusieurs centaines de juifs européens et surtout de nombreux Tunisiens et Marocains (2 000, davantage ?). Très vraisemblablement, il y avait donc, en 1830, à peu près le même nombre de juifs que vingt ans plus tard, soit 25 à 26 000, mais sans l'apport des immigrés, la population aurait dû vraisemblablement décroître de près de 10 %⁶⁷.

Quoi qu'il en soit, si les Juifs ont payé un lourd tribut, il ne faut pas oublier que d'autres éléments de la population de la région ont été également victimes du conflit, parce qu'ils étaient les adversaires d'Abd el-Kader ; c'est le cas en particulier des Hadars (Arabes citadins), tantôt déplacés en raison de l'avancée des Français, tantôt contraints de se réfugier d'eux-mêmes dans les montagnes avoisinantes, et bien sûr des Couloughlis, assiégés dans leurs places fortes⁶⁸. Au lendemain de la prise de Mascara, l'interprète Toustain du Manoir soulignait précisément l'identité du sort de ces groupes sociaux :

J'appelle population civile les anciens habitans des villes de l'Intérieur, aujourd'hui habitées par nous, les maures, les émigrés, les couloughlis, les mozabites, les juifs, parce que ni les uns ni les autres ne prennent part aux hostilités. Le nombre s'élève de 25 à 30 000.

On ne peut se faire une idée de la misère dans laquelle la guerre a plongé ces malheureux. Obligés de mener la vie nomade des arabes, en proie aux chagrins, aux fatigues, ils voient chaque jour leur nombre décroître⁶⁹.

Activités professionnelles successivement exercées par les femmes réfugiées à Oran entre décembre 1835 et novembre 1836

Source : AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Oran, 18 novembre 1836.

Métiers	Profession exercée à Mascara (avant l'exil)	Profession exercée à Oran (1836)
Sans activité	14	2
Bijoutière	4	
Revendeuse	2	
Tailleuse	1	
Couturière	1	1
Domestique		1
Mendiant		18
Total	22	22

Activités professionnelles successivement exercées par les hommes réfugiés à Oran entre décembre 1835 et novembre 1836

Source : AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, Etat nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Oran, 18 novembre 1836.

Métiers	Profession exercée à Mascara (avant l'exil)	Profession exercée à Oran (1836)
Cardeur de laine	13	
Bijoutier	11	1
Négociant	10	
Marchand	8	5
Tailleur	3	2
Cordonnier	3	1
Marchand de tabac	2	
Revendeur	2	1
Marchand de comestibles	1	1
Teinturier	1	
Barbier	1	
Fabricant de haïks	1	
Chaudronnier	1	
Mendiant	1	22
Portefaix		9
Porteur d'eau		4
Garçon bijoutier		3
Garçon boucher		3
Boucher		2
Domestique		2
Garçon de boutique		1
Ouvrier		1
Total	58	58

NOTES

1. Fils de Turcs et de femmes du pays, les Couloughlis se trouvent dans une position intermédiaire au sein d'une hiérarchie sociale très marquée. Considérés comme inférieurs aux Turcs, ils constituent pourtant une infanterie à disposition du souverain (voir Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, présentation de René Gallissot, Paris, Editions Bouchène, 2002 (1^{re} édition, Paris, Éditions Larose, 1951), pp. 10-12).
2. Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, op. cit.

3. Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 11^e édition corrigée, 1999, p. 13 ; Philippe de Cossé-Brissac, *Les Rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847)*, Paris, Larose, 1931, 176 p.
4. Titre décerné à Abd el-Kader par plusieurs tribus arabes, qui le reconnaissent comme chef militaire et religieux.
5. Claude Martin, *Les Israélites algériens de 1830 à 1902*, Paris, Héraklès, 1936, pp. 48-52.
6. Les tribus refusant de payer l'impôt, Juifs et Beni-M'Zabs en subissent les conséquences par des taxes supplémentaires ; voir la lettre du général Rapatel au ministre de la Guerre, 19 août 1836, in Gabriel Esquer, *Correspondance du maréchal Clauzel*, Collection de documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830, Paris, Éditions Larose, 1948, 2 vol., vol. I, pp. 62-63.
7. Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, *op. cit.*, pp. 118 et 253.
8. *Moniteur universel*, décembre 1835 ; *Moniteur algérien*, 21 décembre 1835 et 13 janvier 1836.
9. Service historique de l'armée de terre (désormais SHAT), 1 H 35, Rapport du maréchal Clauzel au ministre de la Guerre sur l'expédition de Mascara, 14 décembre 1835 ; un double se trouve aux Archives nationales, Centre des archives d'outre-mer (désormais AN, CAOM), Algérie, Archives du gouvernement général, série EE, selon Gabriel Esquer, qui a publié le texte dans *Correspondance du maréchal Clauzel*, Collection de Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830, Paris, Editions Larose, 1948, 2 tomes, tome 2, pp. 326-361.
10. *Campagnes d'Afrique 1835-1848, lettres adressées au maréchal de Castellane*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1898, pp. 25-35.
11. Eugène Pellissier de Reynaud, *Annales algériennes*, Paris, J. Dumaine, vol. II, pp. 29-32. C'est principalement sur ce texte que s'est appuyé l'historien Paul Azan dans le récit de l'expédition de Mascara qu'il propose dans *L'Émir Abd-el-Kader, Du fanatisme religieux etc.*, pp. 58-68.
12. Capitaine Blanc, *Récits d'un officier d'Afrique*, Tours, Alfred Mame et fils éditeurs, 1898, 160 p.
13. *Campagnes de l'armée d'Afrique 1835-1839, par le duc d'Orléans, publié par ses fils*, Paris, Michel Lévy, 1870, pp. 31-72. Le capitaine Maussion rédigea aussi un récit de l'expédition que nous n'avons pas pu nous procurer, signalé dans *Revue africaine*, n°68, 1927, Alger, Jules Carbonel, pp. 105-107.
14. Chargées de lever l'impôt pour le pouvoir turc, les tribus *makhzen* jouissaient en échange d'un certain nombre de privilèges.
15. Marcel Émerit, *op. cit.*, p. 23.
16. Soit environ 250 maisons ; voir SHAT, 1 H 35, Rapport du maréchal Clauzel au ministre de la Guerre sur l'expédition de Mascara, 14 décembre 1835, p. 31.
17. Lettre d'Ibrahim Bey au gouverneur général, 19 novembre 1835, *ibid.*, p. 97.
18. C'est l'un des arguments employés par Clauzel lorsqu'il dut se justifier d'avoir entrepris l'expédition de Tlemcen sans en avoir reçu l'ordre (*Explications du maréchal Clauzel*, Paris, Ambroise Dupont, 1837, p. 18).
19. Récit de l'expédition de Mascara, envoyé au maréchal de Castellane par le capitaine Forey, in *Campagnes d'Afrique 1835-1848, lettres adressées au maréchal de Castellane*, *ibid.*, p. 27.

20. Adrien Berbrugger, *Relation de l'expédition de Mascara*, Paris, Bureau analytique du Code civil, 1836, p. 70.
21. Adrien Berbrugger, *ibid.*, p. 74.
22. Alexandre Bellemare, *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire*, Paris, Hachette, 1863, réédité en 2003 avec une présentation de Claude Bontems, Paris, Éditions Bouchène, p. 67.
23. Adrien Berbrugger, *Relation de l'expédition de Mascara*, *op. cit.*, p. 76.
24. Subdivision territoriale administrée par un gouverneur, ou *khalifa*.
25. Alexandre Bellemare, *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire*, *op. cit.*, p. 118.
26. *Campagnes de l'armée d'Afrique 1835-1839 par le duc d'Orléans, publié par ses fils*, Paris, Michel Lévy, 1870, p. 69.
27. Michael Graetz, *Les Juifs en France au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, pp. 220-258.
28. Mascara est sur l'Atlas tellien, appelé aussi petit Atlas.
29. Adrien Berbrugger, *Relation de l'expédition de Mascara*, *op. cit.*, p. 80.
30. Adrien Berbrugger, *op. cit.*, pp. 80-81.
31. SHAT, 1 H 35, Rapport du maréchal Clauzel au ministre de la Guerre sur l'expédition de Mascara, 14 décembre 1835, p. 32.
32. *Campagnes d'Afrique 1835-1848, lettres adressées au maréchal de Castellane*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1898, p. 32.
33. Cette audience accordée par le roi à Albert Cohn le 10 février 1846 est évoquée par Isidore Loeb dans sa *Biographie d'Albert Cohn*, Paris, Durlacher, 1878, p. 135.
34. Isidore Loeb, *Biographie d'Albert Cohn*, *op. cit.*, pp. 121-122.
35. AN, CAOM, F/80/1631, lettre du gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique au baron de Rothschild, 11 mars 1836 ; *La Régénération. Recueil mensuel destiné à améliorer la situation religieuse et morale des Israélites*, Strasbourg, Schuler, 1^{re} année, 1836, p. 218.
36. À l'origine, cette somme était destinée uniquement aux Juifs de Mascara. Mais lorsque la somme fut effectivement envoyée, Clauzel avait effectué une expédition à Tlemcen, où résidaient trois à quatre mille Juifs ; après la prise de la ville (13 janvier 1836), ils furent laissés sous la protection de la garnison française et turque (AN, CAOM, F/80/1631, lettre du gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique à James de Rothschild, 11 mars 1836).
37. AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Oran, 18 novembre 1836 ; État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Mostaganem, 26 octobre 1836.
38. Tableau de la situation des établissements français dans le nord de l'Afrique, cité dans Georges Yver (éd.), *Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara (1837-1839)*, Alger, Imprimerie A. Jourdan, Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830, Documents divers, 1, 1912, 714 p. ; les Juifs continuent à affluer d'Oran à Mascara en 1839 (voir lettre du capitaine Daumas à Guehenneuc, 14 juillet 1839, *ibid.*, p. 506).
39. AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Oran, 18 novembre 1836.
40. Abraham Cahen, *Les Juifs dans l'Afrique septentrionale*, Constantine, typographie et lithographie L. Arnolet, 1867, p. 97.

41. AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, Etat nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Mostaganem, 26 octobre 1836.
42. Nom donné au quartier juif au Maroc et dans l'Ouest algérien.
43. Seuls les Juifs exercent les métiers impliquant le maniement de l'or et de l'argent, interdit aux musulmans ; ils s'adonnent également seuls aux métiers de tailleur, couturier, passementier et brodeur ; voir Abraham Cahen, *op. cit.*, pp. 94-95.
44. *Haïk* : longue pièce d'étoffe dans laquelle s'enveloppent les femmes musulmanes, par-dessus les autres vêtements.
45. Les Maures s'adonnent au commerce et à l'artisanat comme les Juifs ; les Couloughlis cultivent des jardins potagers dans les faubourgs de Mascara ; voir Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, *op. cit.*
46. Sur ces questions, voir Jacques Taïeb, *Sociétés juives du Maghreb moderne (1500-1900). Un monde en mouvement*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, pp. 110-147.
47. Sur l'usage des prénoms arabes par les Juifs des pays musulmans, voir Salomon Goitein, *Juifs et Arabes*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1957, pp. 223-225.
48. Voir Maurice Eisenbeth, *Les Juifs d'Afrique du Nord. Démographie et onomastique*, Alger, Imprimerie du lycée, 1936, réédition : Paris, Cercle de généalogie juive et La Lettre sépharade, 2000, 189 p. ; voir aussi Jacques Taïeb, « Les Juifs du Maghreb au XIX^e siècle, aperçus de démographie historique et répartition géographique », *Population*, Paris, Éditions de l'INED, 1992, pp. 85-103 ; Jacques Taïeb, « Les Juifs du Maghreb à travers leurs patronymes », *Actes du 5^e Congrès international de généalogie juive*, Paris, 1997, pp. 97-103 ; Joseph Toledano, *Une Histoire de familles : les noms de famille juifs d'Afrique du Nord*, Jérusalem, Éditions Ramtol, 1999, 870 p.
49. AN, CAOM, ALG/ORAN/3U1, État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Mostaganem, 26 octobre 1836.
50. Rapport Altaras publié par Simon Schwarzfuchs, *Les Juifs d'Algérie et la France (1830-1855)*, Jérusalem, Institut Ben-Zvi, 1981, 455 p.
51. AN, CAOM, ALG/ORAN /3U1, État nominatif des Israélites ramenés de Mascara en décembre 1835, présentement fixés à Mostaganem, 26 octobre 1836.
52. Au sens traditionnel du terme : il est le rabbin le plus respecté de la ville.
53. La date du 22 septembre 1836 est indiquée à plusieurs reprises.
54. Est encore mentionnée la disparition de 3 adultes et 1 enfant, sans explication.
55. Marcel Émerit, « Toustain du Manoir au pays d'Abd-el-Kader », *Revue africaine*, n° 98, 3^e et 4^e trimestres 1954, pp. 113-152.
56. G. Tatareau, « Voyage dans la province d'Oran », 5 septembre 1835, in Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1951, réédité avec une présentation de René Gallissot, Éditions Bouchène, Paris, 2002, p. 57.
57. « Note sur l'administration de l'Émir Abd-el-Kader dans la province d'Oran », in Georges Yver (éd.), *Correspondance du capitaine Daumas...*, *op. cit.*, p. 601.
58. Lettre de Daumas à Guehenneuc, Mascara, le 14 juillet 1839, *ibid.*, p. 506.
59. *Ibid.*, pp. 600-601.
60. *Ibid.*, p. 516 ; à la même époque, les Juifs vendent clandestinement de l'eau-de-vie, certainement à destination des Européens (voir *Journal de mon voyage d'Alger au Ghréris, près Mascara, par M. Toustain du Manoir, juin 1841* publié

- par Marcel Émerit, « Toustain du Manoir au pays d'Abd-el-Kader », *Revue africaine*, n° 98, 3^e et 4^e trimestres 1954, pp. 113-152).
61. *Ibid.*, pp. 85-86, 250, 262, 275, 281, 289, 328 ; sur un Juif insulté et battu par les fantassins de l'émir, voir pp. 519-520.
 62. Rapport Altaras publié par Simon Schwarzfuchs, *Les Juifs d'Algérie et la France (1830-1855)*, *op. cit.*, p. 74.
 63. Isidore Loeb, *Biographie d'Albert Cohn*, *op. cit.*, pp. 122-123 ; le chiffre indiqué par Isidore Loeb doit toutefois être considéré avec précaution : selon le recensement officiel, la population juive résidant à Oran passe de 3 192 individus au 1^{er} janvier 1841 à 4 500 au 31 décembre 1841 (Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie en 1841, Paris, Imprimerie royale, 1842, p. 75.)
 64. Ministère de la Guerre, *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, Paris, Imprimerie royale.
 65. [Lazare Cahen], « Rapport sur la situation des israélites de la province d'Oran » publié par Simon Schwarzfuchs, *Les Juifs d'Algérie et la France (1830-1855)*..., *op. cit.*, p. 235.
 66. Simon Schwarzfuchs, *Tlemcen : mille ans d'une communauté juive*, Paris, La Fraternelle, Union nationale des amis de Tlemcen, 1995, p. 73.
 67. Jacques Taïeb, « Combien y avait-il de juifs en Algérie (1830-1962) ? », *Revue des études juives*, tome 157, juillet-décembre 1998, fascicule 3-4, p. 465.
 68. Marcel Émerit, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*, *op. cit.*, *passim*.
 69. *Journal de mon voyage d'Alger au Ghréris, près Mascara, par M. Toustain du Manoir, juin 1841*, publié par Marcel Émerit, « Toustain du Manoir au pays d'Abd-el-Kader », *Revue africaine*, *op. cit.*, p. 149.